

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20250704_P_098
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

VU la décision n° 20250422_P_066 en date du 22 Avril 2025

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance
Objet : Signature de l'avenant n°1 à la décision 20250422_P_066 avec l'entreprise « RD NETTOYAGE » pour l'entretien des locaux de l'accueil de loisirs « ILOJEUX » et « MUSICA'LS » sur la commune d'Aurec sur Loire.

Le Président,

N° 20250704_P_098

Décide

De signer un avenant avec :

OBJET

RD NETTOYAGE
Nettoyage de locaux
24 rue Johannot
42000 SAINT-ETIENNE

Portant sur les modifications des :

Article 1 : Nature des prestations accueil de loisirs « Ilojeux »

Article 2 : Destination

Article 4 : Horaires d'intervention

Article 7 : Nature des prestations

Les autres articles restent inchangés

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 4 juillet 2025

Le Président,

Frédéric GILBERT



AR Prefecture

043-244301131-20250704-20250704_P_098B-AU
Reçu le 08/07/2025